

Sommières, Le 10 avril 2018

Action de mécénat

Grâce à nos contacts privilégiés avec nos partenaires entreprises mécènes, nous avons obtenu un montant en faveur d'artistes de 1.500 euros pour exposer sur les salons Artoulous'expo 2 (22 au 24 juin 2018) et d'Art'Sommières (3 au 5 août 2018).

Au lieu de le remettre à un seul artiste, en accord avec la société mécène nous avons décidé de faire profiter de ce montant les 15 premiers artistes qui seront inscrits aux deux salons Artoulous'expo 2 et Art'Sommières. Ces deux salons étant organisés par l'équipe d'Artoulouse&Co en partenariat avec l'association Art des annonces.

Vous avez été l'un des 15 premiers inscrits sur ces 2 salons, nous avons donc le plaisir de vous faire parvenir ce bon d'une **valeur de cent euros (100 euros)** qui vous permettra d'obtenir un chèque d'un montant équivalent dès l'installation de votre stand à Art 'Sommières après avoir participé à Art'Toulouse. Montant cumulable avec la réduction de 10% offerte pour la participation au 2 salons.

Bon N°..... - Mécénat d'entreprise en faveur des artistes

Bon pour recevoir un chèque de 100 euros (cent euros)

pour une participation aux deux salons

Artoulous'expo 2 (22 au 24 juin 2018) et Art'Sommières (3 au 5 août 2018)

Chèque remis le jour de l'installation d'Art'Sommières

Encore merci pour votre participation à ces salons

Cordialement,



Christian Bros
Président de l'association Art des annonces